

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 06 juillet 2015

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil quinze le six juillet, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 juillet 2015.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, ~~Mme FROMENT Aurélie~~, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, ~~M.REY Loïc~~, ~~M.FRAYSSE Florent~~, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : Monsieur REY Loïc (procuration à M. WILLANUEVA Maurice), Mme FROMENT Aurélie (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane), M.HAMON Jean-Pierre (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre), M. FRAYSSE Florent (procuration à M. ANDRIEU Francis).

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine.

Saison culturelle 2015-2016 reconduction pour 10 spectacles sur la période de septembre 2015 à juin 2016 pour 15 000 €.

Devis retenus

- ALPHA AUDIO pour 11 582,40 € TTC pour la sonorisation et l'éclairage de la salle culturelle "La Halle".
- EIFFAGE pour 14 687,70 € TTC pour compléter les espaces non goudronnés des places Jean-Louis Belvezet et du Marché.

Tarifs ménage salle culturelle La Halle

Grande salle : 88,20 €

Hall d'entrée et accueil : 30,60 €

Blocs sanitaires : 36,60 €

Vitres : 240,00 €

Prise en charge électricité chantier salle culturelle par l'entreprise DE NARDI pour 273,63 €.

Remplacement de fonctionnaire en détachement du 1er septembre 2015 au 31 août 2017 sur le poste à la cantine scolaire.

Décisions modificatives

1) 3 boîtiers prises supplémentaires pour illuminations de fin d'année : 335 €.

2) Toiture de la Salle Culturelle : 5 064,00 € TTC.

Ces sommes sont prélevées sur l'opération "Réfection de trottoirs".

La séance est levée à 23h.

Fait à Limogne en Quercy, le 08 juillet 2015

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,